

# Activ'Projet

## Objectif(s)

### Elaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels.

Identifier vos acquis professionnels ou extra-professionnels

Identifier vos appétences et caractéristiques personnelles

Construire un ou plusieurs projets et en vérifier la faisabilité

Identifier, le cas échéant, le développement de compétences nécessaires ou un besoin de formation complémentaire à la réalisation du projet

### Progresser dans l'acquisition de compétences à s'orienter

Expliciter vos expériences, vos choix et projets professionnels

Confronter vos caractéristiques personnelles avec les caractéristiques du métier visé ou envisagé

Elargir vos pistes d'orientation Prioriser des pistes de métiers

## Durée

8 semaines à 12 semaines

### Public concerné

Demandeur d'emploi

### Pré-requis

Personnes en recherche d'emploi souhaitant élaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels avec l'appui d'un professionnel de l'orientation

Etre prêt à s'engager dans une démarche de réflexion sur ses caractéristiques personnelles, ses souhaits et aspirations en lien avec le marché du travail et des compétences recherchées par les entreprises.

## Conditions d'accès

### Modalité et délais d'accès

Par prescription et positionnement selon le calendrier établi par France Travail auprès de l'organisme habilité et suite à un entretien entre le demandeur d'emploi et le conseiller ou en auto-prescription via votre espace personnel sur le site de France Travail.

Le lieu de la prestation est fixé par France Travail avec le nom de l'organisme qui va réaliser la prestation. Une convocation indiquant le jour et l'heure du rendez-vous est envoyé au bénéficiaire par France Travail.

Le délai est de 30 jours maximum entre la prescription et le démarrage de la prestation.

**Tarif/Financement :** Le coût de la prestation est pris en charge par **France Travail**.

Aucun reste à votre charge.

### Statut :

Le bénéficiaire conserve le statut de demandeur d'emploi.

## Modalités pédagogiques

### Organisation

**Minimum de 3 entretiens.** Ceux-ci pourront être complétés par d'autres entretiens, individuels ou collectifs en face à face ou à distance.

Une Période, à minima, de Mise en Situation en Milieu Professionnel **obligatoire (PMSMP)**

### Méthode- Contenu

**3 entretiens obligatoires avec un conseiller référent unique:**

- L'entretien initial
- L'entretien mi-parcours
- L'entretien de bilan

**4 thématiques de travail à mobiliser de façon personnalisée :**

- Se connaître
- Explorer les métiers
- Définir son projet
- Explorer les possibilités de mise en œuvre

## Contenu des 4 thématiques :

### 1. « SE CONNAÎTRE »

#### Finalités

Inventorier ses atouts, et l'ensemble de ses compétences ;

- **Faire le point sur ses contraintes et restrictions personnelles et exprimer ses besoins ;**
- **Poser des mots, définir ce qui est source de motivation, de satisfaction ou d'intérêt ;**
- **Réaliser ou actualiser son profil de compétences France Travail,**
- **Déterminer des critères de choix pour ouvrir le champ des possibles et explorer son territoire ;**
- **Identifier ses besoins de renforcement en compétences selon le cas échéant**

#### 3 ateliers proposés

- **Atelier : La démarche orientation**
- **Atelier : « Mes compétences, mes atouts »**
- **Atelier : « Mes intérêts professionnels et mes besoins »**

### 2. « EXPLORER LES METIERS »

#### Finalités

Identifier des métiers et métiers d'avenir accessibles au regard de ses compétences acquises et des compétences à acquérir,

- **Développer des représentations métiers non-genrées et non-stéréotypées,**
- **Réfléchir à des pistes de projet professionnel réalistes au regard des contraintes des métiers, de sa situation personnelle, de ses aptitudes physiques et de ses intérêts professionnels,**
- **Identifier différentes sources d'informations sur les secteurs d'activité et métiers,**
- **Élargir ou réduire ses pistes professionnelles en tenant compte des opportunités et contraintes de son bassin d'emploi,**
- **Connaître la méthodologie de l'enquête métiers et son intérêt dans le cadre de son projet professionnel.**

#### 4 ateliers proposés

- **Atelier INCONTOURNABLE : « Opportunités »**
- **Atelier : « Les représentations des métiers : égalité femmes-hommes »**
- **Atelier : « Les métiers d'avenir / en transitions »**
- **Atelier : « L'agenda de mon territoire »**

### 3. « DÉFINITION DU PROJET DE FAISABILITÉ »

#### Finalités

Exploiter les périodes en immersion professionnelle, les enquêtes métiers, les démarches et actions réalisées lors de son parcours ;

- **Définir un ou des projets professionnels : un projet principal / un projet complémentaire ;**
- **Préparer l'argumentation de son ou ses projets professionnels ;**
- **Rencontrer des professionnels : présenter et argumenter son projet ;**
- **Découvrir l'offre de formation de son territoire ;**
- **Se sensibiliser à la création ou la reprise d'entreprise.**

#### 4 ateliers proposés

- **Atelier INCONTOURNABLE : « Embarquement »**
- **Atelier : « L'exploitation des démarches et définition du projet et de sa faisabilité »**
- **Atelier : « L'offre de formation »**
- **Atelier : « La création ou la reprise d'entreprise »**

### 3. « EXPLORATION DES POSSIBILITÉS DE MISE EN OEUVRE »

#### Finalités

S'inscrire et rechercher une formation adaptée au projet professionnel sur « Mon Compte formation » ;

- **Compléter et mettre à jour « Mon profil compétences » ;**
- **Appréhender le processus de VAE et les outils associés ;**
- **Créer un profil en ligne sur les réseaux sociaux professionnels ;**

- **Développer son réseau professionnel ;**
- **Définir son ou ses plan(s) d'actions en lien avec son ou ses projet(s) professionnel(s).**  
2 ateliers proposés
  - **Atelier : « Accompagnement formation »**
  - **Atelier : « Mon ou mes plan-s d'actions »**

#### Suivi évaluation :

En semaine 4 ou 5, **un entretien à mi parcours** afin de formaliser, en fonction du travail effectué sur les premières semaines, les actions à poursuivre, de les orienter ou d'en engager de nouvelles.

En fin d'action, un **entretien bilan** qui permet de réaliser le bilan de la prestation, de formaliser le projet principal, secondaire ou alternatif.

## Accessibilité

Adaptation du parcours aux particularités des bénéficiaires en situation de handicap, en aménageant les points suivants :

- Les modalités pratiques d'accueil, d'intégration : visite personnalisée des locaux et recommandations spécifiques du formateur référent...
- Le rythme de la prestation : volume horaire du/des temps de PMSMP adaptés, fréquences et durée des rendez-vous selon les difficultés personnelles, le traitement médical, la fatigabilité, etc.
- Le recours à des intervenants et/ou dispositifs extérieurs et complémentaires comme les PAS de l'AGEFIPH, sur demande du prescripteur.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Lieux d'intervention

**Corrèze** : Brive La Gaillarde – Tulle

**Creuse** : Guéret

**Haute-Vienne** : Limoges

**Vienne** : Châtelleraut - Poitiers - Montmorillon

## Contact

Creuse – Corrèze – Haute-Vienne  
05 55 77 61 09 ou 05 55 79 06 06  
contact@groupe-fel.fr

Vienne  
06 40 22 01 64 –ou 05 55 79 06 06  
contact@groupe-fel.fr